



ARTT : le dénouement

Depuis le mois de juin 2008, la FERC-Sup CGT alerte les personnels BIATOS sur les intentions de la direction qui considère que les personnels de notre université ne travaillent pas suffisamment : flexibilité, suppression de jours de congés, augmentation des horaires journaliers ou hebdomadaires... Tout est au programme.

En contre-partie, on nous propose des primes qui seront accordées à quelques-uns seulement, pendant que la majorité d'entre nous travaillera plus et, au bout du compte, gagnera moins.

Lorsque le président et son secrétaire général parlent d'un "accord social global", il s'agit bien d'une politique globale, prenant en compte la réforme de l'ARTT, mais aussi la LOLF, le passage aux RCE, la RGPP, etc.

Les exemples de France Télécom, d'EDF, du Pôle Emploi, et autres ne peuvent plus être ignorés : nous connaissons notre avenir ! Par exemple, une convention collective de droit privé est désormais en vigueur à Pôle Emploi. Elle régit les droits des salariés de droit privé (les ex-assédics) et elle crée les conditions pour que les agents fonctionnaires (ex-ANPE) aient un avantage financier à renoncer à leur statut de contractuel de droit public pour intégrer la nouvelle convention collective d'ici à fin 2011. Tout est donc fait pour que les fonctionnaires basculent de la Fonction Publique vers des emplois de droit privé.

Ne nous y trompons pas, l'objectif de la politique du gouvernement Sarkozy dans l'enseignement supérieur est bien le même et la direction de notre établissement est là pour la mettre en oeuvre très concrètement. Et, au besoin, la servir avec zèle et dévouement en participant par exemple activement à une commission supposée conduire et encadrer la réforme.

Où en est-on ?

La FERC-Sup CGT refuse d'entrer dans cette logique dont l'issue est fatale pour la Fonction Publique et pour le Service Public.

À l'inverse, d'autres organisations syndicales qui prétendent "représenter des personnels" alors que les derniers scrutins ne leur ont offert aucun siège, entendent soutenir ou cautionner la politique présidentielle actuelle.

Nous savons depuis longtemps dans quel camp se situe la CFDT. Chacun sait aussi qu'elle n'est plus représentative des personnels BIATOS (pas d' élu au CA, 1 seul élu en catégorie A en CPE, aucun élu en CCP).

Pour ce qui concerne l'UNSA, au plan national, un processus de rapprochement avec la CFDT est en cours. Conséquence locale : l'UNSA a décidé de ne pas signer l'appel à l'AG pour le 4 mars 2010 et a prévu de siéger, aux côtés de la CFDT et de l'administration, lors du CTP du 5 mars, pour participer à la mise en oeuvre de la réforme de l'ARTT imposée par la direction.

Lâcher aujourd'hui, c'est tourner le dos à la lutte de ces derniers mois et réduire à néant ses chances de succès

Après avoir soutenu l'ARTT 2002 pendant des mois, le fait de se retourner subitement et d'accepter de siéger lors du CTP qui va entériner la mort de la circulaire Pech 2002, constitue un abandon des personnels BIATOS au profit d'intérêts divers au moment où il est justement nécessaire de faire front plus que jamais contre le diktat de la direction. L'union syndicale que la FERC Sup CGT de l'UTM s'est efforcée de maintenir jusqu'à aujourd'hui a permis d'empêcher la remise en cause de la circulaire 2002. Si les autres points de l'accord social n'ont pas pu être traités jusqu'à aujourd'hui c'est de la seule responsabilité de la présidence et du secrétariat général. Dès le début de négociations en décembre 2008, la question de l'ARTT 2002 était un préalable à l'ouverture de toute autre négociation. Tout le monde en était d'accord. Tout le monde était au courant. En refusant de prendre en compte le désaccord exprimé par 5 organisations syndicales et en ne respectant pas l'engagement de la direction, rappelé le 13

mars 2010, c'est la direction de notre université qui a délibérément fait le choix de bloquer les négociations pour passer en force, SANS AUCUNE NÉGOCIATION, tous les autres volets de l'accord social avec la complicité des deux syndicats CFDT et UNSA lors du CTP du 5 mars. La direction est tellement sûre de son coup que des documents internes font déjà référence à l'accord social.

Les seules questions qui intéressent la FERC-Sup CGT sont : quel est l'intérêt des personnels ? Veulent-ils tous perdre plus de 10 jours de congés pour que quelques uns perçoivent encore plus de primes ? Veulent-ils travailler jusqu'à 20h sans pouvoir récupérer ou se faire payer les heures supplémentaires (comme c'est le cas aujourd'hui à l'hôpital) ? Veulent-ils encore avaler les couleuvres d'une direction qui a d'ores et déjà largement montré ses orientations politiques libérales et destructrices du Service Public qui nous est cher ?

Comment dire "non" ?

Lors du CTP du 5 mars, la FERC-Sup CGT et la FSU ont décidé de refuser de siéger. La direction s'était engagée à ne pas modifier la circulaire Pech 2002 si aucun accord n'était trouvé. Nous avons que c'est le cas depuis de nombreux mois. Tous les moyens auront été mis en oeuvre pour reculer, y compris l'instrumentalisation du cas de l'IUFM pour tenter de diviser les personnels. Tout ceci pour en arriver au coup de force en CTP. Chacun l'aura compris et les 4 organisations représentées au CTP (CGT, FSU, UNSA et CFDT) ne peuvent pas l'ignorer. Sachant que 50% des membres du CTP sont des représentants de l'administration (et dans notre établissement, cela revient à dire que ce sont des représentants de la direction), sachant que depuis des années, la CFDT est soumise à la direction (elle présente même régulièrement des listes de soutien au président), nous n'avons aucun doute à avoir sur l'issue du vote qui aura lieu lors de ce CTP, le vendredi 5 mars 2010 : un seul représentant des personnels suffit à faire pencher la balance pour la suppression de nos jours de congés, pour l'augmentation de nos horaires, pour la flexibilité et pour l'assujettissement des personnels à la volonté de leurs chefs de service.

La FERC-Sup CGT, comme la FSU, FO et SUD, ont exprimé à plusieurs reprises leur volonté de poursuivre les discussions sur les autres points de l'accord social. Cette volonté demeure. C'est la direction qui s'y refuse et qui fait obstruction. Acculée en raison de la discussion du prochain contrat d'établissement qui se rapproche en même temps que l'accession aux responsabilités et compétences élargies, la direction a décidé de passer en force.

Il n'est pas question pour la FERC Sup CGT de troquer l'ARTT de tous contre quelques primes au mérite qui ne bénéficieront qu'à quelques privilégiés. Il n'est pas plus question de donner une quelconque caution démocratique à une direction qui a décidé de passer en force contre l'avis des personnels et de leurs représentants.

Les élus FERC-Sup CGT ne siégeront donc pas au CTP du 5 mars. Ils appellent l'ensemble des personnels à manifester bruyamment pour empêcher la tenue de la réunion. Quoiqu'il en coûte, rien ne vaut l'ARTT 2002, surtout pas des promesses sans fondement autre que celles basées sur des réformes promues par un gouvernement dont chacun sait qu'il ne cherche qu'à détruire le Service Public et la Fonction Publique. Et c'est bien sur les lois de ce gouvernement que s'appuie la direction de l'UTM pour modifier nos conditions de travail.

ASSEMBLEE GENERALE

JEUDI 4 MARS A 12H30

AMPHI AR-9

Ne pas venir, c'est accepter de perdre plus de 10 jours de congés, c'est accepter la flexibilité, c'est accepter de travailler jusqu'à 20h,... C'est accepter la détérioration de nos conditions de travail !!!

RESISTONS !!! Aujourd'hui, rien n'est encore perdu